



ACTUALITÉS



PREMIERS RÉPONDANTS

Dans une volonté de connaître le poulx de la population relativement à la possible mise en place d'un service de premiers répondants, la Ville de Prévost désire connaître l'opinion des Prévostoises et Prévostoises sur le sujet.

Les premiers répondants sont des pompiers qui ont comme rôle de prodiguer des soins de santé d'urgence. Pour Prévost, les premiers répondants de niveau 2 (PR-2) seraient aptes à agir, dans un très court délai, sur les interventions suivantes ; arrêt cardiorespiratoire, obstruction des voies respiratoires, défaillance respiratoire, anaphylaxie et traumatisme. Ils permettent de stabiliser la victime et de diminuer le temps de réponse lors d'appels d'urgence en attendant l'arrivée de l'ambulance.

Bien que le projet ne soit qu'à l'étude et que les détails, l'échéancier ou même la réalisation de ce dernier ne sont pas connus, la Ville veut avoir le plus d'information possible de la part de ses citoyens (nes).

Date limite : 15 septembre à midi

Le questionnaire est disponible en ligne, dans les bureaux municipaux ou à la bibliothèque.

BIBLIOTHÈQUE
RETOUR
À L'HORAIRE
RÉGULIER

Dès le 3 septembre
Mardi au vendredi 10 h à 19 h
Samedi et lundi 10 h à 17 h

Fête du Travail

FERMETURE DES BUREAUX
MUNICIPAUX ET DE LA
BIBLIOTHÈQUE

Le lundi 2 septembre



PRÉVOST CONCLUT UNE ENTENTE AVEC TACL

La Ville de Prévost signe officiellement une entente avec Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL) à la suite d'un résultat positif de deux années de projet pilote. Cette entente, qui est consolidée par un partenariat de 5 ans, est gagnante pour les Prévostoises et Prévostoises puisqu'elle permet une mobilité accrue et une souplesse de déplacement avec l'Inter entre les villes de Saint-Jérôme et Rivière-Rouge. Les négociations ont permis à Prévost d'obtenir une baisse significative de la facture pour la Ville pour 5 ans. On estime qu'en 2018, 7% de l'achalandage de l'Inter était attribuable aux usagers de la Ville de Prévost, ce qui représente environ 9 250 passages. L'entente confirme également les actions multiples de la Ville en faveur de la réduction des GES.

Sachant que le développement de nouvelles habitudes prend souvent quelques années, la Ville de Prévost estime que l'utilisation des services de l'Inter continuera de croître avec les années, ce qui ne fera que confirmer la pertinence de l'entente. Le service de transport est gratuit pour les enfants de 11 ans et moins et chaque véhicule est muni d'un support à vélo pouvant en accueillir 3 à la fois. Les autobus sont accessibles aux gens à mobilité réduite et un ancrage de fauteuil roulant est disponible dans chacun des véhicules. Plus de 27 points de ventes de titres sont disponibles, dont 3 dans la Ville de Prévost : à la bibliothèque et aux 2 «IGA».

INFORMATION : www.linter.ca

Diffusée en direct
SUR LA PAGE FACEBOOK
DE LA VILLE DE PRÉVOST

PROCHAIN
CAFÉ DES
ÉLUS :

SAMEDI
14
SEPTEMBRE
10 h à 12 h

Thématique :
Place aux conseillers (ères) !

Hôtel de Ville de Prévost
2870, boul. du Curé-Labelle,
Prévost

PROCHAINE
SÉANCE DU
CONSEIL
MUNICIPAL :

LUNDI
9
SEPTEMBRE
à 19 h 30

Salle Saint-François-Xavier
994, rue Principale, Prévost

POUR JOINDRE
LES MEMBRES
DU CONSEIL
MUNICIPAL :

VILLE.PREVOST.QC.CA

ONGLETS
▼
CONSEIL MUNICIPAL
▼
MEMBRES DU CONSEIL